

Un bulletin de vote mal imprimé a sans doute faussé le classement de ce premier tour



Un bulletin de vote mal imprimé a sans doute faussé le classement de ce premier tour

Les résultats :

Gisèle Biémouret (LSOC) : 846 voix,

Jean-François Rousse (LDIV) : 775 voix

Cécile Laurent (LDVD) : 758 voix

Inscrits : 4.764 ; votants : 2.509 ; blancs : 36 ; nuls : 94 ; exprimés : 2.379

Taux de participation : 53,4 %

Les résultats ci-dessus donnent donc **Gisèle Biémouret** avec "Vivons Condom" en position favorable.



Après le dépouillement, Gisèle Biémouret "a vivement remercié les Condomois qui ont placé sa liste en tête et lui ont ainsi montré leur confiance. Toutefois, il faudra se mobiliser pour le second tour quand il aura lieu".

Elle a insisté sur sa campagne honnête, sincère et respectueuse de tous les Condomois, mais aussi des deux autres listes. Pour la suite, elle continuera avec le même esprit positif et surtout avec un critère essentiel : la tolérance.

Toutefois, les deux listes concurrentes, "Ensemble pour Condom en Ténarèze" de Cécile Laurent et celle de Jean-François Rousse et ses colistiers de « Condom notre ville pour un nouvel élan » se suivent dans un mouchoir de poche.

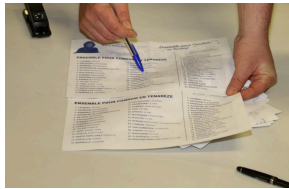
Ce qui permet à **Jean-François Rousse** de dire que tout n'est pas perdu et qu'au contraire, "Tout reste à faire et que sa liste compte bien poursuivre sa dynamique pour emporter cette élection". L'étroitesse des écarts entre les trois listes laisse présager un deuxième tour extrêmement serré pour lequel les jeux seront très ouverts.



Il s'agira de mobiliser les abstentionnistes et tout dépendra de la capacité à les mobiliser et ainsi les lignes pourront peut-être bouger. Une liste est légèrement en tête par rapport aux deux autres.

Satisfait de ce score tout à fait honorable, il insiste sur le fait que l'élection 2020 reste dans la tradition des élections municipales de Condom, "excepté celle de 2014 qui avait vu un écart considérable, on se retrouve dans des élections où le match se joue à 50 voix près. Tout reste à faire et il compte bien, avec sa liste, poursuivre sa dynamique et emporter cette élection".

Cependant, il faut prendre en compte les bulletins nuls dont le nombre élevé peut surprendre. Cela s'explique par une erreur commise par la liste de Cécile Laurent : des bulletins envoyés au domicile des électeurs avec un mention manquante. Ré-imprimés et disponibles dans les bureaux de vote, les bulletins désormais conformes étaient donc différents de ceux qu'apportaient, avec eux, certains Condomois.



Sur la photo de gauche, les deux bulletins de vote de la liste "Ensemble pour Condom en Ténarèze", il faut repérer le nom de la candidate en 23e position, le bon bulletin est celui du dessous sur lequel figure la mention complémentaire et légale. Sur la photo de droite, le dépouillement en cours est bien avancé.



Malgré les explications données, des électeurs ont préféré conserver le matériel électoral apporté avec eux et ont inséré un bulletin sur lequel manquait la nationalité néerlandaise de Margaret Kengen figurant à la 23e position sur la liste.... et ces votes se sont donc révélés nuls.

D'où la réaction à la sortie des urnes de **Cécile Laurent** : "pas du tout négative, bien au contraire, extrêmement confiante. Les jeux ne sont pas faits et ce sera serré. Je suis extrêmement confiante et je suis fière de mon équipe qui a fait un super boulot".

Photos Marc Le Saux